

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00500 Numéro SIREN : 429 321 201 Nom ou dénomination : @GP

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000319

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	64 607	23 588	41 019	16 998
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	25 534	542 366	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	312 005	151 982	160 023	214 987
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	74 715		74 715	74 015
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 805		9 805	9 805
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 029 032	201 104	827 928	315 805
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				16 936
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 466 705	142 146	1 324 559	1 293 439
Autres créances	43 193		43 193	160 271
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	1 551 877
Disponibilités	1 996 750		1 996 750	574 956
Charges constatées d'avance (3)	32 217		32 217	17 204
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 038 864	142 146	3 896 718	3 614 683
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 067 896	343 250	4 724 646	3 930 488

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Copie conforme à l'original

[Signature]
 @GP
 20 rue des Acacias
 ZA Les Tilleuls
 26120 MONTELIER
 Tél. 04 75 82 85 20 - Fax 04 75 40 15 11

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	10 000	10 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	457 288	456 427
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 018 213	1 422 861
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 585 501	1 989 288
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		48 402
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 191	8 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 158	254 134
Dettes fiscales et sociales	961 693	728 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 248	71 144
Produits constatés d'avance (1)	925 856	831 107
TOTAL DETTES	2 139 145	1 941 200
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 724 646	3 930 488

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2 139 145

1 941 200

48 402

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 357 639		7 357 639	6 681 706
Chiffre d'affaires net	7 357 639		7 357 639	6 681 706
Production stockée				
Production immobilisée				1 332
Subventions d'exploitation				184 553
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			276 335	100
Autres produits			78	
Total produits d'exploitation (I)			7 634 052	6 867 691
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				-48
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 153 901	1 438 143
Impôts, taxes et versements assimilés			135 706	96 305
Salaires et traitements			2 149 330	1 986 984
Charges sociales			960 196	869 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 393	55 416
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			142 146	257 732
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			26 171	70 641
Total charges d'exploitation (II)			4 672 844	4 775 030
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 961 209	2 092 661
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 431	8 810
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 431	8 810
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 341	1 518
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 341	1 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			90	7 293
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 961 299	2 099 953

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		700
Sur opérations en capital	23 500	10 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	23 500	11 033
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		900
Sur opérations en capital	20 298	9 739
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 298	10 639
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 202	395
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	946 288	677 487
Total des produits (I+III+V+VII)	7 659 983	6 887 535
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 641 771	5 464 674
BENEFICE OU PERTE	2 018 213	1 422 861

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

31 051

31 051

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 724 646 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 018 213 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 79 760 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	24 231	41 126	750	64 607
Immobilisations incorporelles (I)	24 231	41 126	750	64 607
Constructions		567 900		567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	93 443			93 443
Matériel de transport	172 094	20 516	56 283	136 326
Autres immobilisations corporelles	78 197	7 573	3 534	82 236
Immobilisations corporelles (II)	343 734	595 989	59 817	879 905
Immobilisations financières (III)	83 820	700		84 520
Total général (I + II + III)	451 784	637 814	60 567	1 029 032

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 232	17 105	750	23 588
Total immobilisations incorporelles (I)		7 232	17 105	750	23 588
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans		25 534		25 534
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	32 552	10 699		43 252
Matériel de transport	4 à 5 ans	49 167	35 543	35 985	48 725
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	47 028	16 512	3 534	60 006
Total immobilisations corporelles (II)		128 747	88 288	39 519	177 516
Total général (I + II)		135 979	105 393	40 269	201 104

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	9 805		9 805
Créances de l'actif circulant	1 509 898	1 509 898	
Charges constatées d'avance	32 217	32 217	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	221 857
Total	221 857

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 217		
Total	32 217		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 158	146 158		
Autres dettes	1 067 132	1 067 132		
Produits constatés d'avance	925 856	925 856		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	74 022
Note de frais à recevoir	839
Dettes provisio./conges	160 056
Org.soc. ch./conges payes	64 022
Etat autres ch. a payer	51 215
Clients avoir a etablir	38 754
Total	388 909

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	925 856		
Total	925 856		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

Annexe Abrégée

Tableau des engagements financiers

	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	59 515
Retraites et indemnités assimilées	
Sûretés reçues	
Sûretés données	
Effets de commerce escomptés non échus	
cessions de créances Dailly, affacturage	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 59 515 Euro.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

SAS @ GP
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : ZA Les Tilleuls – 20 rue des Acacias
26120 MONTELIER
RCS ROMANS, SIRET 42932120100072

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le vingt-huit juin à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS GOBERVILLES représentée par Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de quatre mille quatre cents actions, ci4 400 actions
- Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de cinq mille cent actions, ci5 100 actions
- Monsieur Frédéric MAURIZOT
Propriétaire de quatre cents actions, ci400 actions
- Monsieur Baptiste CHARRA
Propriétaire de cent actions, ci100 actions

TOTAL dix mille parts10 000 actions

M. Jacques GERMAIN, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'assemblée est présidée par Monsieur GOBERVILLE, président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

@GP Copie conforme à
20 rue des Acacias
ZA Les Tilleuls
26120 MONTELIER
Tél. 04 75 82 85 20 - Fax 04 75 40 15 11

[Signature]

V G B C Fy

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération du président ;
- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 2 018 212,58 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 018 212,58 euros de la manière suivante :

- A la réserve facultative pour :212,58 euros
- A titre de dividendes pour : 2 018 000,00 euros

Vc

ML F4

Soit un dividende unitaire de 201,80 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice 2015

Dividende distribué : 1 264 000 euros

Exercice 2016

Dividende distribué : 1 325 000 euros

Exercice 2017

Dividende distribué : 1 422 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que M. Vincent GOBERVILLE, M. Frédéric MAURIZOT et M. Baptiste CHARRA n'ont pas pris part au vote pour les décisions les concernant directement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président de 71 685,20 euros bruts pour l'exercice 2018, avantages en nature inclus, et de porter cette rémunération à 5 682,18 euros bruts par mois pour l'exercice 2019, à laquelle s'ajoute un avantage en nature « voiture » pour 447 euros par mois.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Suite à la démission de M. Patrick GIRONDEAU de son mandat de commissaire aux comptes suppléant de notre société, l'assemblée générale décide de désigner M. Hervé MELOTEAU, 28 rue Jean Bertin, 45430 CHECY en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir et qui expirera à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

BC F4

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

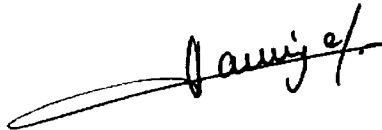
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

SAS GOBERVILLES



Frédéric MAURIZOT



Vincent GOBERVILLE



Baptiste CHARRA



Jacques Germain

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

@ GP

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER

R.C.S. Romans 429 321 201

*
* *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

*
* *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

/m

Jacques Germain

**28 Rue Jean Bertin
45430 Chécy**

**Tél. : 02 38 55 19 42
Fax : 02 38 55 19 45**

Expert-comptable indépendant inscrit au tableau de l'Ordre d'Orléans
et Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale d'Orléans
Siret : 452 658 859 00031 - NAF : 6920Z

SAS @ GP

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER
R.C.S. Romans 429 321 201

Rapport du Commissaire aux comptes

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société SAS @ GP,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS @ GP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré de la correcte application des principes comptables retenues antérieurement et notamment des règles de rattachement des produits et des charges à l'exercice.

A ce titre, j'ai mis en œuvre plus particulièrement des travaux et diligences visant à m'assurer de l'existence et de la valorisation de la trésorerie et des placements en compte à terme ainsi que des produits constatés d'avance.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de votre société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chécy
Le 13 juin 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Jacques Germain

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	64 607	23 588	41 019	16 998
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	25 534	542 366	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	312 005	151 982	160 023	214 987
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	74 715		74 715	74 015
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 805		9 805	9 805
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 029 032	201 104	827 928	315 805
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				16 936
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 466 705	142 146	1 324 559	1 293 439
Autres créances	43 193		43 193	160 271
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	1 551 877
Disponibilités	1 996 750		1 996 750	574 956
Charges constatées d'avance (3)	32 217		32 217	17 204
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 038 864	142 146	3 898 718	3 614 883
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 067 896	343 250	4 724 646	3 930 488
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	457 288	456 427
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 018 213	1 422 861
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 585 501	1 989 288
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		48 402
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 191	8 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 158	254 134
Dettes fiscales et sociales	961 693	728 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 248	71 144
Produits constatés d'avance (1)	925 856	831 107
TOTAL DETTES	2 139 145	1 941 200
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 724 646	3 930 488

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

2 139 145 1 941 200

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

48 402

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 357 639		7 357 639	6 681 706
Chiffre d'affaires net	7 357 639		7 357 639	6 681 706
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 332
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			276 335	184 553
Autres produits			78	100
Total produits d'exploitation (I)			7 634 052	6 867 691
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-48
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 153 901	1 438 143
Impôts, taxes et versements assimilés			135 706	96 305
Salaires et traitements			2 149 330	1 986 984
Charges sociales			960 196	869 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 393	55 416
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			142 146	257 732
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			26 171	70 641
Total charges d'exploitation (II)			4 672 844	4 775 030
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 961 209	2 092 661
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 431	8 810
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 431	8 810
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 341	1 518
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 341	1 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			90	7 293
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 961 299	2 099 953

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		700
Sur opérations en capital	23 500	10 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	23 500	11 033
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		900
Sur opérations en capital	20 298	9 739
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 298	10 639
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 202	395
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	946 288	677 487
Total des produits (I+II+V+VII)	7 659 983	6 887 635
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 641 771	5 484 674
BENEFICE OU PERTE	2 018 213	1 422 861
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	31 051	31 051
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 724 646 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 018 213 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 79 760 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	24 231	41 126	750	64 607
Immobilisations incorporelles (I)	24 231	41 126	750	64 607
Constructions		567 900		567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	93 443			93 443
Matériel de transport	172 094	20 516	56 283	136 326
Autres immobilisations corporelles	78 197	7 573	3 534	82 236
Immobilisations corporelles (II)	343 734	595 989	59 817	879 905
Immobilisations financières (III)	83 820	700		84 520
Total général (I + II + III)	451 784	637 814	60 567	1 029 032

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 232	17 105	750	23 588
Total Immobilisations Incorporelles (I)		7 232	17 105	750	23 588
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans		25 534		25 534
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	32 552	10 699		43 252
Matériel de transport	4 à 5 ans	49 167	35 543	35 985	48 725
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	47 028	16 512	3 534	60 006
Total Immobilisations corporelles (II)		128 747	88 288	39 519	177 516
Total général (I + II)		135 979	105 393	40 269	201 104

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	9 805		9 805
Créances de l'actif circulant	1 509 898	1 509 898	
Charges constatées d'avance	32 217	32 217	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	221 857
Total	221 857

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 217		
Total	32 217		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 158	146 158		
Autres dettes	1 067 132	1 067 132		
Produits constatés d'avance	925 856	925 856		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	74 022
Note de frais à recevoir	839
Dettes provisio./conges	160 056
Org.soc. ch./conges payes	64 022
Etat autres ch. a payer	51 215
Clients avoir a etabir	38 754
Total	388 909

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d'avance	925 856		
Total	925 856		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

Annexe Abrégée**Tableau des engagements financiers**

	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	59 515
Retraites et indemnités assimilées	
Sûretés reçues	
Sûretés données	
Effets de commerce escomptés non échus	
cessions de créances Dailly, affacturage	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 59 515 Euro.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

12/01/2019